



Rapport des Représentants du Syndicat au Conseil d'Administration de SEMELEC 63 sur l'exercice 2016

**établi conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales sur les sociétés d'économie mixte locales**

La Société SEMELEC 63 est une société d'économie mixte locale, créée le 26 février 1992, ayant pour vocation principale de réaliser sous mandat de maîtrise d'ouvrage les travaux d'investissement du Syndicat et de remplir auprès de ce dernier diverses missions d'assistance.

Son capital de 120 434,73 € est détenu à 84,81 % par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme qui compte 4 représentants au Conseil d'Administration, désignés par le Comité syndical réuni en assemblée générale le 7 juin 2014 : Madame Monique BONNET et Messieurs Jacky BOUKHALFA, Alain HAUTIER et Bernard VEISSIERE.

Le groupe des actionnaires privés, constitué de 7 personnes physiques, détient 15,19 % du capital et dispose d'un siège d'administrateur.

La dernière assemblée générale de SEMELEC 63 qui s'est tenue le 20 juin 2017, a arrêté les comptes de l'exercice 2016, vingt-cinquième exercice social. L'exercice clos fait apparaître :

- Un chiffre d'affaires net : 1 139 928 € HT, (- 4,3%)
- Une valeur ajoutée estimée à 71,0 %, (- 7.1%)
- Un effectif moyen de 14 salariés en équivalent temps plein (stable)
- Un déficit de 58 684 €

L'assemblée générale de la société a décidé d'imputer ce résultat au chapitre « report à nouveau »

Au plan patrimonial, la situation au 31 décembre 2016 se résumait ainsi :

- Actif immobilisé net 18 664 € (- 37.7%)
- Capitaux propres 2 276 229 € (- 2.5%)

En conclusion, l'activité de la société consacrée exclusivement au SIEG du Puy-de-Dôme, la composition de son capital et de son conseil d'administration en font une société liée au Syndicat au sens de l'article 19 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Aucune modification statutaire de la société SEMELEC 63 n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.



Le Président propose à l'assemble de prendre acte du rapport des représentants du SIEG au Conseil d'Administration de SEMELEC 63 pour l'exercice 2016.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	83
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 68 Contre : 0 Blanc : 4 Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 09 décembre 2017

Pour copie conforme

Le Président du SIEG



Bernard VEISSIERE